

OSER, CRÉER, EXPÉRIMENTER

SÉANCE 1

Plan de la séance.

I - Présentation de l'UE.

II - Le mémoire.

III - Organisation du semestre et modalités d'évaluation.

IV - La problématique et les hypothèses de recherche.

V - La méthodologie

I. Présentation de l'UE

Cette UE est répartie sur les deux semestres (mais essentiellement sur le S3) de la façon suivante :

- semestre 3 : expérimentations en classe, traitement et analyse des données issues de ces expérimentations, rédaction du mémoire ;
- semestre 4 : fin de la rédaction du mémoire et préparation de la soutenance.

II. Le mémoire

a) Le cadre institutionnel

Arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

« Art. 18. Dans le cadre du master « MEEF », chaque étudiant réalise un mémoire de master qui articule une problématique, un cadre théorique et une méthodologie de recherche en relation avec une question pédagogique. Ce mémoire peut prendre appui sur son expérience propre en milieu professionnel, ou sur toute autre dimension du métier. Il fait l'objet d'une soutenance. »

► Le mémoire est individuel.

b) Les étapes de l'élaboration du mémoire

- Réfléchir à un thème puis à des questions sur ce thème pour aboutir à une problématique (S1-S2).
- Explorer le thème de manière théorique (via une recherche bibliographique) (S1-S2)
- ▶ Énoncer des hypothèses pour répondre à la problématique (S2-S3).
- ▶ Élaborer une démarche d'enquête (méthodologie) (S2-S3).
- ▶ Mener une expérimentation en lien avec les hypothèses et la problématique (S3).
- ▶ Analyser les informations recueillies lors de l'expérimentation (S3).
- ▶ Interpréter les données et faire une discussion critique en lien avec la problématique (S3).
- ▶ Conclure le travail et donner des perspectives (S3).

c) **Un plan possible pour le mémoire.**

- Introduction et présentation du thème : contexte professionnel, objet d'étude, annonce du plan.
- Cadre théorique : revue de la littérature sur le thème.
- Problématique et hypothèses de recherche.
- Présentation de la méthodologie : outils de recueil des données, expérimentations, ...
- Traitement et analyse des données.
- Conclusion et perspectives : apport du mémoire dans le métier.

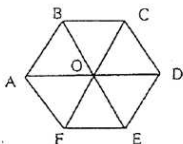
d) La forme du mémoire

- Texte principal : entre 20 et 40 pages.
- Une page de couverture.
- Une table des matières.
- Des légendes et des numéros pour chaque tableau et pour chaque figure.
- Une bibliographie selon les normes de la 7^e édition de l'APA (American Psychological Association).
- Éventuellement des annexes.
- Une police de type **times** en taille 12.
- Des titres et des sous-titres clairement identifiés et pas plus de 3 niveaux de titres dans le texte.

Exemples (légende pour une figure)

Certains élèves déclarent que des vecteurs sont égaux dès que leurs longueurs sont égales. (Figure 3).

Question 2 : Soit un hexagone régulier ABCDEF dont le centre est O.



a) Les conclusions suivantes sont-elles vraies ou fausses ? Justifiez votre réponse.

Conclusion	Vrai	Faux	Justification
$\vec{AB} = \vec{BC} = \vec{CD} =$ $\vec{DE} = \vec{EF} = \vec{FA}$	×		car ABCDEF est un hexagone régulier donc tous ses côtés sont égaux

Figure 3. Copie n°11. Exemple de conception fautive sur les vecteurs.

e) Le règlement général sur la protection des données (RGPD)

Le mémoire doit être réalisé dans le respect du RGPD. Par exemple :

- les noms des élèves ne doivent pas apparaître dans le mémoire (ou tout autre moyen d'identifier les élèves comme des caractéristiques physiques, psychiques, sociales, ...);
- si vous effectuez des vidéos en classe ou si vous utilisez des enregistrements audios en classe, une autorisation de droit à l'image doit être complétée par les parents pour les élèves mineurs;
- si vous utilisez des extraits de copies d'élèves, une autorisation doit également être demandée aux parents des élèves.

<https://www.ac-versailles.fr/le-reglement-general-sur-la-protection->

<https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>

f) **Utilisation des normes APA 7 dans le mémoire**

III. Organisation du semestre et modalités d'évaluation

Cette UE comporte 3 séances.

- Séance 1 le mardi 1/10 : présentation de l'UE, choix d'une problématique individuelle, préparation de la méthodologie, retour sur les écrits de l'année précédente.
- Entre les séances 1 et 2 : recueil des données et travail sur la partie du mémoire rédigée l'année dernière.
- Séance 2 le jeudi 5/12 : début de l'analyse des données et adaptation de la méthodologie si nécessaire, rédaction de la présentation de la méthodologie.
- Entre les séances 2 et 3 : terminer le recueil des données et commencer leurs analyses.
- Séance 3 le mercredi 15/01 : analyse des données et rédaction de cette analyse (toutes les données doivent donc avoir été recueillies avant cette séance).

- ▶ Le mémoire doit être rendu début mars (avant les écrits).
- ▶ Les soutenances auront lieu début avril (jeudi 10 avril ?).

IV. La problématique et les hypothèses de recherche

La **problématique** s'appuie sur des définitions précises et des constats préalables et amène à se poser des questions.

Les questions posées doivent amener à la formulation d'**hypothèses** de recherche. Ce sont ces hypothèses qui seront testées lors des expérimentations en classe cette année.

Activité (La problématique et les hypothèses de recherche)

- ▶ Travail individuel sur la problématique et les hypothèses de recherche.
- ▶ Retour sur les écrits de l'année dernière.

V. La méthodologie

Pour tester les hypothèses formulées, il va falloir mettre en place une démarche d'enquête. Pour définir cette démarche, il faut :

- identifier les types de données dont on a besoin pour répondre aux questions qu'on se pose ;
- prévoir plusieurs types de données afin de pouvoir les comparer lors de l'analyse des données ;
- concevoir des outils de recueil de données en se posant les questions suivantes : quel est le but de cet outil ? qu'est-ce que je vais apprendre avec les données qu'il va me permettre de recueillir ? est-ce que le volume des données générées par cet outil est raisonnable ?



Exemples (Outils de recueil de données)

- Élaborer un énoncé pour analyser un apprentissage particulier et recueillir un écrit individuel ou un écrit collectif ou enregistrer des échanges dans un groupe ou enregistrer un travail sur ordinateur ou recueillir un enregistrement vidéo ou audio d'un travail ou ...
- Concevoir un enseignement expérimental sur tout un chapitre ou une seule séance ou sur plusieurs séances et recueillir les données en lien avec cet enseignement (tests diagnostics au début et à la fin de l'expérience, solliciter un collègue pour observer vos séances, ...).
- Faire des observations en classe d'un professeur ou des élèves ou d'un échantillon d'élèves ou des interactions entre le professeur et les élèves et recueillir des données à l'aide d'une grille d'observation complétée en direct ou a posteriori à l'aide d'une vidéo de la classe.
- Faire des entretiens en se basant sur un guide d'entretien précis et en anticipant le nombre de personnes à interviewer (professeurs, élèves, ...), le format des entretiens (individuel, collectif, avec un support, sans support), la durée des entretiens.
- Élaborer un questionnaire en anticipant le public auquel il sera diffusé, le format (papier ou numérique), le type de questions (à choix multiples ou réponses libres), le nombre de réponses attendues.

Activité (Méthodologie)

- Construire des outils de recueil de données et fixer un calendrier pour effectuer ce recueil.

Activité

- Travail à faire pour la séance du jeudi 5/12 : recueillir des données et reprendre le travail effectué l'année dernière afin de finaliser la rédaction de l'introduction, du cadre théorique, de la problématique et des hypothèses de recherche.